

# LETTRE D'INFORMATION

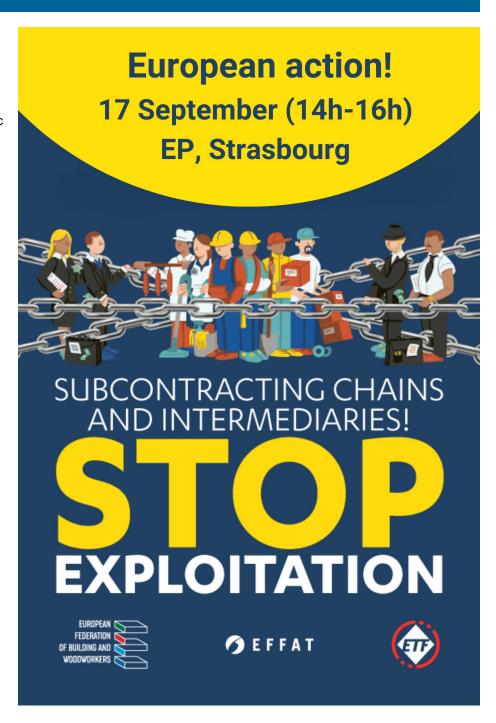
## **Nouvelles de la FETBB**

SAVE the Date - Action à Strasbourg - 17 septembre!

Le 17 septembre, de 14h à 16h, la FETBB organise, conjointement avec l'EFFAT et l'ETF, une manifestation devant le Parlement européen à Strasbourg (France). Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la campagne #limitsubcontracting. Au cours des derniers mois, la FETBB, l'EFFAT et l'ETF se sont réunies et ont uni leurs forces pour identifier les défis communs auxquels nos secteurs respectifs sont confrontés en raison de la sous-traitance abusive, des intermédiaires du travail non réglementés et du manque d'application des règles existantes. Un document commun décrivant les réalités des travailleurs de nos secteurs et proposant des solutions possibles pour mettre fin à l'exploitation et réclamer l'équité et la protection sociale dans le marché intérieur a été pulié. Nos secteurs respectifs étant confrontés à des problèmes similaires, nous pensons

#### Contenu:

Nouvelles de la FETBB	1-3	
Projets	4	
Nouvelles des affiliés	4-6	
Divers	6	
Calendrier	7	



qu'en travaillant ensemble, nos actions auront plus d'impact. Il est important de mettre ces questions sur la table au début de la nouvelle législature du Parlement européen et de la Commission, et de s'assurer qu'ils sont conscients de nos demandes et qu'ils les adoptent en tant que priorité absolue dans leurs programmes de travail. Pour que la manifestation soit couronnée de succès, nous comptons sur une forte participation des affiliés. Nous espérons recevoir d'importantes délégations de toutes les régions d'Europe!

### Le nouveau PE et la nouvelle CE ne peuvent ignorer signaux d'alarme

Les votes ont eu lieu. Les forces de gauche et progressistes ont fait mieux que prévu et les partis démocratiques conservent leur majorité absolue. Cependant, nous ne pouvons pas ignorer les signaux d'alarme envoyés par les citoyens, car le populisme et l'extrême droite sont en pleine ascension. La nouvelle Commission européenne et le nouveau Parlement européen ne peuvent pas continuer à faire comme si de rien n'était. L'Europe doit assurer la justice sociale, de bons salaires, une bonne protection sociale et des emplois de qualité. Les travailleurs attendent une Europe plus juste et plus sociale. La FETBB poursuivra sa campagne visant à <u>limiter la sous-traitance</u> et à interdire les agences de détachement, et à inscrire ces questions à l'ordre du jour du Parlement européen et de la Commission européenne.

# Signez la pétition : Stop à l'exploitation du travail ! Limitez la soustraitance

Nous vous demandons de signer la pétition de la FETBB "Stop à l'exploitation des travailleurs! Limitez la sous-traitance! " et de la diffuser sur votre site web, vos réseaux sociaux, vos bulletins d'information et par courriel à vos membres. Nous voulons remettre le plus grand nombre possible de signatures au nouveau commissaire à l'emploi et aux droits sociaux. N'oubliez pas qu'après avoir signé la pétition, vous recevrez un courriel confirmant la signature. Veuillez confirmer. Sinon, la signature ne sera pas prise en compte. Il n'est pas nécessaire de contribuer financièrement ou de signer d'autres

cadre d'une série d'événements politiques de haut niveau consacrés à la reconstruction à long terme de l'Ukraine. L'événement a été ouvert par le président ukrainien, Volodymyr Zelenski, le chancelier allemand, Olaf Scholz, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Le secrétaire général de la FETBB, Tom Deleu, a déclaré que : "Une chose est claire. La reconstruction durable de l'Ukraine ne peut se faire que par le biais d'emplois de qualité, de bons salaires et d'une bonne protection sociale. La santé et la sécurité, ainsi que les compétences, doivent être une priorité. Et les syndicats doivent avoir un siège à la table". Plus d'informations



pétitions pour que votre signature soit prise en compte.

### La FETBB à la conférence sur le rétablissement de l'Ukraine Ukraine à Berlin

La FETBB a participé à la Conférence sur le redressement de l'Ukraine à Berlin (10-12 juin). Cette conférence a rassemblé des dirigeants politiques et économiques ukrainiens et européens, ainsi que des représentants de la société civile, dans le

### Les travailleurs de la construction et de la sylviculture doivent être protégés de la chaleur

L'été est là ! Mais si certains ont des raisons de se réjouir, d'autres doivent redoubler de prudence. La chaleur est un risque majeur pour les travailleurs de la construction et de la sylviculture. Ils ne doivent pas travailler dans des conditions qui mettent leur santé en danger (maladies de la peau, maladies



liées à la chaleur, augmentation du nombre d'accidents). Il existe des précautions de base telles que l'utilisation d'une crème solaire et la consommation de beaucoup d'eau. D'autres mesures de protection consistent à éviter la lumière directe du soleil, à adopter des horaires de travail flexibles, à ombrager la zone de travail et à porter des vêtements de protection avec des écrans anti-UV et des lunettes de soleil. Les entreprises doivent, en collaboration avec les travailleurs et leurs représentants en matière de sécurité, évaluer les risques et élaborer les mesures nécessaires pour minimiser ces risques. Ce qui manque encore, c'est une directive européenne avec des exigences minimales pour la protection technique et organisationnelle.

# Le Conseil européen adopte un règlement sur la restauration de la nature

Le 17 juin, le Conseil européen a formellement adopté le règlement sur la restauration de la nature. Ce texte vise à mettre en place des mesures pour restaurer au moins 20 %

des zones terrestres et maritimes de l'UE d'ici à 2030, et tous les écosystèmes nécessitant une restauration d'ici à 2050. Elle fixe des objectifs et des obligations spécifiques et juridiquement contraignants pour la restauration de la nature dans chacun des écosystèmes énumérés, qu'il s'agisse d'écosystèmes terrestres, marins, d'eau douce ou urbains. En vertu des nouvelles règles, les États membres doivent soumettre à la Commission des plans nationaux de restauration indiquant comment ils entendent atteindre les objectifs fixés. Ils doivent également suivre leurs progrès et en rendre compte, sur la base d'indicateurs de la biodiversité à l'échelle de l'Union européenne. Le règlement sera publié au Journal officiel de l'UE et deviendra directement applicable dans tous les États membres. La Commission prévoit de procéder à un examen de la mise en œuvre du règlement et de son impact sur les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture, ainsi que de ses effets socio-économiques au sens large, en 2033.

La Commission lance un appel à contribution sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (LULUCF)

La Commission européenne (CE) a lancé la
première évaluation du
règlement UTCATF depuis
son entrée en vigueur en
2018. L'évaluation portera
sur la mise en œuvre et
l'impact du règlement
dans tous les États
membres et évaluera
dans quelle mesure il est
toujours adapté pour atteindre l'objectif de neutralité climatique de l'UE

d'ici 2050, et s'il est possible de l'améliorer. Le règlement relatif à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie couvre les émissions et les absorptions provenant des sols, des plantes et d'autres types de biomasse. Le règlement a été révisé en 2023 pour la période allant jusqu'à 2030, dans le cadre du paquet "Fitfor-55". Selon les données communiquées par les États membres en 2023, l'UE n'est actuellement pas en mesure d'atteindre l'objectif d'absorption nette fixé pour 2030. Nous encourageons les affiliés à contribuer à l'OPEN FEEDBACK (date limite 11 juillet 2024) sur l'efficacité des plans nationaux de mise en œuvre. Nous invitons également les affiliés à partager leurs commentaires/ connaissances/ expériences nationales sur le sujet avec le Secrétariat de la FETBB.

## **Projets**

### La FETBB organise une conférence finale sur les échafaudages

La FETBB a réalisé un projet financé par l'UE portant sur les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail, la formation professionnelle et la formation à la sécurité, les développements techniques et la normalisation, ainsi que le dialogue social dans le secteur de l'échafaudage. La recherche s'appuie sur les rapports de six pays, expliquant la situation réelle du travail sur les échafaudages. Lors de la conférence finale du projet, qui s'est tenue le 4 juin à Bruxelles, les projets

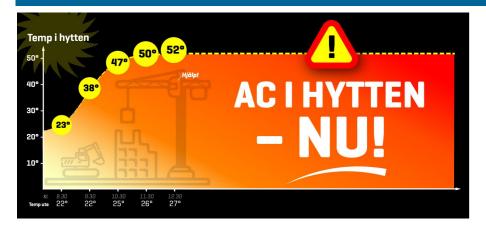
de recommandations politiques ont été présentés. Ces recommandations s'adressent aux différents niveaux d'action qui ont une influence sur le travail dans l'industrie de l'échafaudage, à savoir le niveau européen, le niveau national, le niveau sectoriel et le niveau de l'entreprise. Les discussions ont permis de préciser que les exigences non techniques ne doivent pas faire l'objet d'une normalisation. Cela signifie que des questions telles que la formation, les conditions de travail ou les mesures de sécurité doivent être réglementées par la

législation européenne ou nationale. Plus d'informations ici.

#### Réservez la date du 4 septembre : Conférence finale Resilient Wood

Le projet Resilient Wood, financé par l'UE, tiendra sa conférence finale à Bruxelles le 4 septembre 2024 (de 15h à 18h). Le projet, dont la FETBB est partenaire aux côtés de CEI-Bois, Woodwize et FCBA, vise à proposer des recommandations pour relever les défis spécifiques des industries du bois par le biais d'un dialogue social renforcé. Le programme et le formulaire d'inscription sont disponibles ICI.

### Nouvelles de nos affiliés



### Suède

# Byggnads lance une campagne contre la chaleur

Byggnads a lancé une campagne d'alerte sur les dangers du travail à la chaleur et sous des températures extrêmes. La campagne se concentre sur l'environnement de travail des grutiers dans le secteur de la construction. Pendant les chaudes journées d'été, les températures dans la cabine peuvent dépasser les 50 degrés. Ouvrir une fenêtre n'est pas une solution, car cela entraîne du bruit et de la poussière, ce qui constitue également un

risque pour la sécurité. Pour travailler en toute sécurité, l'opérateur doit rester en communication avec l'équipe au sol. Il n'est pas non plus possible de "choisir" de travailler à l'ombre. Les travailleurs qui travaillent dans le cadre de l'accord sur les machines de construction ont droit à la climatisation dans la cabine depuis le 1er juin 2024. Toutefois, cette règle ne figure pas dans l'accord sur la construction, qui couvre de nombreux opérateurs de grues mobiles et de grues à tour. C'est pourquoi Byggnads lance une campagne pour faire changer les choses. Plus d'informations

### **Autriche**

### GBH rencontre les travailleurs pour les informer sur les risques liés à la chaleur

Dans le cadre de campagnes de distribution d'eau et de crème solaire, GBH fournit des informations aux travailleurs de la construction. en personne et sur le chantier, sur la meilleure façon de se protéger de la chaleur. Aucun travailleur de la construction ne devrait souffrir de la chaleur. Les "journées sans chaleur à partir de 32,5 degrés" devraient être utilisées plus souvent. Le syndicat rappelle que le travail à l'extérieur sous une chaleur extrême présente un risque pour la santé. Il est possible d'y remédier en déplaçant les heures de travail vers des périodes plus fraîches de la journée et en organisant des "journées sans chaleur". À partir d'une température de 32,5 degrés, le travail à l'extérieur peut être interrompu et 60 % du salaire remboursé. Actuellement, c'est l'employeur qui décide si les heures "sans chaleur" sont choisies. Josef Muchitsch, président de la GBH: "Nous revendiquons le

droit à un jour de congé lorsqu'il fait chaud, à l'absence d'heures supplémentaires les jours de canicule et à l'absence de travail en cas d'alerte à l'ozone. Les jours de congé lorsqu'il fait chaud durent généralement quelques heures dans l'après-midi et non des journées entières." Plus d'informations

# **GBH** obtient une augmentation salariale supérieure à l'inflation

Dans le secteur de la construction et de l'artisanat, un accord de deux ans a été conclu dans le cadre des négociations 2023 en Autriche. Les salaires minimums conventionnels, les salaires des apprentis, la rémunération des heures de conduite et les primes énumérées dans la convention collective seront augmentés de 7,15 % pour une période de 12 mois à compter du 1er mai 2024. En pleine crise de l'inflation et dans un environnement économique extrêmement tendu, cela représente un très bon résultat global pour 240 000 salariés en Autriche. Les augmentations de cette année sont basées sur une inflation de 6,77 %. L'objectif des négociations de la convention collective GBH est d'augmenter les revenus des salariés de manière à ce qu'ils assurent leur niveau de vie et que leur travail soit rémunéré de manière équitable. Malheureusement, une partie de cette augmentation est annulée par la hausse des prix. L'exigence minimale est donc de compenser les augmentations de prix des 12 derniers mois. Les salaires augmenteront au-delà de l'inflation glissante et garantiront ainsi une augmentation des salaires réels. La stratégie de GBH consistant à garantir des augmentations de salaires réels supérieures au taux d'inflation dans des accords biennaux en 2023 et 2024 a donc fonctionné. Pour ces deux années, les augmentations salariales sont nettement supérieures à l'inflation annuelle.

### **Allemagne**

### Les employeurs s'accordent sur des augmentations salariales après une forte mobilisation syndicale

Après plusieurs semaines de manifestations et d'actions organisées par IG BAU dans toute l'Allemagne, les deux associations patronales du secteur de la construction ont accepté les résultats des négociations du 28 mai 2024. L'action syndicale dans le secteur de la construction est donc terminée. Dans un premier temps, les travailleurs recevront entre 260 et 380 euros de plus par mois. Avec une durée de trois ans à partir du 1er avril 2024, la proposition d'accord prévoit une augmentation salariale en trois étapes. Pour Carsten Burckhardt, responsable de l'industrie de la construction au sein du comité exécutif fédéral de l'IG BAU, il est important qu'après près de 34 ans d'unité allemande, les revenus à l'Ouest et à l'Est soient égaux à partir du 1er avril 2026. "Il est plus que temps que cette injustice flagrante qu'est l'inégalité des revenus soit enfin abolie. De plus, nous avons maintenant l'égalité de traitement huit mois avant la date

négociée lors du cycle de négociations collectives de 2021." Il s'agit également d'une conséquence de l'action syndicale menée par les travailleurs du secteur de la construction dans toutes les régions d'Allemagne. Le secteur de la construction compte environ 930 000 travailleurs. Plus d'informations ici et ici

#### L'IG BAU appelle à un chômage partiel de chômage partiel lié au climat toute l'année

Le syndicat allemand demande qu'une pause rémunérée de 15 minutes soit accordée toutes les heures en cas de températures élevées. L'objectif est d'étendre l'allocation qui n'était auparavant disponible que pour les mois de décembre à mars. "Le climat a changé de manière significative, nous devons donc également modifier les réglementations", déclare Carsten Burckhardt, responsable de l'industrie de la construction au sein du comité exécutif fédéral de l'IG BAU. Si le travail se poursuit à des températures supérieures à 30 degrés, le syndicat demande une pause rémunérée de 15 minutes toutes les heures. "Lors de l'asphaltage d'une



route, par exemple, vous travaillez dans une sorte de position sandwich: le composé chaud se répand par le bas et le soleil tape par le haut. C'est presque insupportable", explique Burckhardt. En outre, il convient de prévoir des boissons en quantité suffisante, des vêtements de protection et des produits de protection de la peau appropriés lors d'une journée chaude. Selon l'association d'assurance responsabilité civile des employeurs du secteur de la construction, le cancer de la peau causé par l'exposition au soleil a été la deuxième maladie professionnelle la plus fréquemment déclarée

l'année dernière, avec un peu moins de 3 000 déclarations. Plus d'informations

### Macédoine



### Les syndicats alertent sur les dangers de la journée de travail de 12 heures

Suite à l'accident d'un ouvrier gravement blessé lors de travaux de construction sur la nouvelle autoroute Gostivar - Kicevo du "Corridor 8", le syndicat de la construction, de l'industrie et du design de la République de Macédoine a de nouveau mis en garde contre l'introduction de la journée de travail de 12

heures. Le syndicat alerte sur le fait que cela augmentera les blessures et le nombre de décès au travail : les conditions de travail difficiles et l'exposition à des températures élevées comportent des risques accrus. Le syndicat demande aux institutions compétentes de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir de telles blessures à l'avenir et d'abroger immédiatement les dispositions contestées de la loi sur les relations de travail qui autorisent les travailleurs de la construction à travailler 12 heures par jour. Plus d'info

Dans cette section, la FETBB donne la possibilité à ses affiliés de partager leurs histoires. Si vous avez des nouvelles ou des contributions, n'hésitez pas à contacter **pcravina@efbww.eu** 

### **Divers**

### Séminaire en ligne de l'ETUI : Qu'y a-t-il dans la directive sur les rapports (CSRD) pour les syndicats?

L'ETUI organise un séminaire en ligne qui se concentrera sur les bases de la directive sur les rapports de durabilité des entreprises et sur la manière dont les syndicats peuvent travailler avec elle : quelles entreprises sont obligées de rendre compte de leur durabilité sociale et environnementale? Comment les syndicats et les représentants des travailleurs peuvent-ils influencer le contenu des rapports des entreprises? Comment pouvons-nous nous assurer que les questions abordées dans les rapports sont les plus pertinentes, et comment les syndicats et les représentants des travailleurs peuvent-ils utiliser les rapports? Le webinaire aura lieu en ligne le 11 juillet 2024, de 10:00 à 12:00 CET. Inscrivez-vous ici avant le 4 juillet 2024.



### **EFBWW Meeting schedule 2024**

2 July	Presidium meeting	ONLINE
4 September 2024	RESILIENTWOOD Project: Final conference	Brussels, Belgium
9-10 September 2024	EFBWW/FES seminar for CEE affiliates	Bucharest, Romania
17 September 2024	Joint EFBWW/EFFAT/ETF Demonstration	Strasbourg, France
19 September 2024 (9-11 a.m.)	EFBWW Presidium	Stockholm, Sweden
19 September 2024 (p.m.) - 20 September 2024 (a.m.)	EFBWW-BWI Joint Presidium	Stockholm, Sweden
24-25 September 2024	BWI Europe Committee	Sofia, Bulgaria
25 September 2024	OSH Open Expert Meeting	Brussels, Belgium
1 October 2024	ECMIN V - Online workshop	ONLINE
4 October 2024	Social Dialogue Wood/Furniture - Joint woodworking and furniture session	Hybrid, Brussels
9 October 2024	Social Dialogue Construction WP OSH	Hybrid, Brussels
10-11 October 2024	EFBWW-ETUI Workshop Subcontracting and social dumping in construction	Venice, Italy
14-15 October 2024	EFBWW-ETUI Workshop Wood/Forestry	Brussels, Belgium
16 October 2024	Social Dialogue Construction - WG VET/YOUTH	ONLINE
24 October 2024	TANSIRC II - Final conference	Sofia, Bulgaria
28-29 October 2024	Heidelberg Materials Global Union Network Meeting	ONLINE
4 November 2024 (2:30-6:30 p.m.)	EESC-CCMI social partner event on the construction industry in Europe	Brussels, Belgium (EESC)
5-6 November 2024	BWI World Board & World Council	Geneva, Switzerland
14 November 2024	DESOCO II project: Thematic meeting on Labour shorages	Bucharest (Romania)
26 November	NFBWW General Assembly	Brussels, Belgium
27 November 2024	Executive Committee	Brussels, Belgium (EESC)
28 November 2024	EFBWW/ITUC Workshop "Green transformation of construction"	Brussels, Belgium
4 December 2024	Joint Board meeting EFBWW/FIEC	Brussels, Belgium
5 December 2024	CS30 project for cement industry - Workshop	Brussels, Belgium
December 2024 (TBC)	STEP-UP project on organising	Lisbon, Portugal (TBC)